



Doc. 11559

07 avril 2008

Perspectives de coopération entre le Conseil de l'Europe et Israël

Proposition de résolution¹

déposée par M. Mikhail MARGELOV et d'autres membres de l'Assemblée

Cette proposition n'a pas été examinée par l'Assemblée et n'engage que ses signataires

L'Etat d'Israël fête son 60e anniversaire cette année. Son apparition sur la carte du monde a été la conséquence de la victoire sur le fascisme remportée au cours de la seconde guerre mondiale. Le peuple juif a survécu à la tragédie de l'Holocauste, a établi son statut d'Etat indépendant en s'appuyant sur son expérience historique et sur ses traditions, et en prenant en même temps pour base les valeurs partagées par les Etats membres du Conseil de l'Europe.

Tous ces facteurs permettent à Israël d'occuper une place unique dans la politique internationale. Cet Etat joue un rôle central au Proche-Orient et dans la région méditerranéenne en général. Il est, par conséquent, d'une importance capitale pour l'Europe dont la stabilité dépend largement de l'évolution de la situation au Proche-Orient.

Israël jouit du statut d'observateur auprès de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe. Cependant, l'Assemblée n'exploite pas pleinement les possibilités de coopération avec Israël en vue de promouvoir les valeurs et idéaux du Conseil de l'Europe. L'initiative de l'Assemblée de contribuer à promouvoir le dialogue parlementaire «trilatéral» afin de régler la crise du Proche-Orient témoigne du vaste potentiel du Conseil de l'Europe s'agissant de consolider sa présence dans la région et de renforcer l'attrait de ses idéaux pour les populations qui y vivent.

Le 60e anniversaire de l'Etat d'Israël offre à l'Assemblée l'occasion idéale d'évaluer les perspectives d'une telle coopération dans un nouvel environnement. En conséquence, l'Assemblée se propose de préparer dès que possible un rapport sur les perspectives de coopération entre le Conseil de l'Europe et Israël, en vue d'adopter une résolution à l'occasion du 60e anniversaire de l'Etat d'Israël.

Signé (voir au verso)

1. Renvoyée à la commission des questions politiques, pour prise en compte, dans le cadre de la préparation du rapport sur la situation au Proche-Orient: Renvoi no 3441 (18e séance, 18 avril 2008).



Signé²:

MARGELOV Mikhail, Fédération de Russie
ALIGRUDIĆ Miloš, Serbie, PPE/DC
AZZOLINI Claudio, Italie
GROSS Andreas, Suisse, SOC
LINDBLAD Göran, Suède, PPE/DC
LINDEN René, van der, Pays-Bas
OJULAND Kristiina, Estonie
OMELCHENKO Hryhoriy, Ukraine
POPESCU Ivan, Ukraine, SOC
SLUTSKY Leonid, Fédération de Russie, SOC
WILSHIRE David, Royaume-Uni, GDE
WODARG Wolfgang, Allemagne

2. GDE: Groupe démocrate européen
PPE/DC: Groupe du Parti populaire européen
SOC: Groupe socialiste